



**l'Assurance
Maladie**


**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



santé
famille
retraite
services



NOUVELLE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE : UNE PROTECTION ENCORE PLUS GRANDE.

LA NOUVELLE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE

L'accès aux soins médicaux pour tous n'a jamais été aussi simple,
aussi large et aussi protecteur. Plus de 12 millions de personnes y ont droit, et vous ?
Pour savoir si vous pouvez en bénéficier, rendez-vous sur ameli.fr
ou mesdroitssociaux.gouv.fr pour faire une simulation.

Cnam Studio graphique 10/2020

ameli.fr